

► Cabinet dentaire LUMIÈRE

DRS BERDOUGO et DE VALBRAY

📍 73, cours Albert Thomas 69003 LYON

☎ Tel. : +33 4 72 35 08 45

🌐 cabinetdentairelumiere.fr

Les tenons fibrés dans les reconstitutions dentaires

Le tenon fibré est un matériau composé de fibres enrobées de résine, utilisé pour les pertes importantes de substance dentaire. Son utilisation s'inscrit dans le cadre de la dentisterie adhésive, moins invasive et plus respectueuse des structures dentaires résiduelles.

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE MISE EN PLACE

- Préparation du site et du logement canalaire.
- Essayage du tenon : après préparation, celui-ci est testé dans son logement et rectifié si nécessaire.
- Collage : le composite de collage est injecté dans le canal dentaire.
- Placement du tenon et reconstitution : le tenon, dûment nettoyé, est alors inséré, puis la reconstitution de la dent est réalisée avec un matériau composite. L'ensemble est ensuite rigidifié par une opération de polymérisation.
- Pose de la prothèse (couronne...).



AVANTAGES

- L'absence de toute structure métallique assure une parfaite intégration biologique et esthétique du tenon.
- Le tenon fibré apporte à la fois élasticité et bonne résistance mécanique.
- Le matériau permet la circulation de la lumière et donne un aspect de dent naturelle.

LIMITES

Ces nouveaux matériaux sont à utiliser au sein d'un protocole strict afin d'obtenir des résultats constants.

À SAVOIR

Le choix de cette technique est lié à différents facteurs avec, entre autres, l'importance du délabrement, la localisation de la dent sur l'arcade dentaire, etc.

Le praticien est seul juge du type de reconstitution à choisir en fonction de la situation clinique.